

PERÇAGE D'OREILLES

**PRÉCAUTIONS
ET SOINS**



Histoire d'Or

Votre histoire en bijoux

PRÉCAUTIONS À RESPECTER

DURANT LES 6 PREMIÈRES SEMAINES

C'est la période de cicatrisation où il est primordial de bien respecter quelques règles d'hygiène.

- Nettoyez le lobe de l'oreille 2 fois par jour à l'aide d'un coton tige propre imbibé de la lotion antiseptique Histoire d'Or.
- Ne touchez pas vos oreilles ou les prothèses sans vous être préalablement lavé les mains.
- Vérifiez que les poussettes sont bien fixées sur la tige et qu'elles ne sont pas trop serrées afin de permettre une bonne ventilation et une bonne cicatrisation. Si vous avez un doute, revenez en magasin pour demander conseil.
- En cas de très forte chaleur, n'hésitez pas à augmenter la fréquence des soins, car les risques d'infection sont plus importants.

Surtout, gardez les prothèses jusqu'à la cicatrisation complète afin d'éviter que les trous ne se rebouchent.

À LA FIN DES 6 PREMIÈRES SEMAINES

Votre expert(e) : vous donne rendez-vous

Dans votre magasin Histoire d'Or de :

..Le : pour vérifier la cicatrisation de vos oreilles nouvellement percées et retirer les prothèses.

APRÈS LE PERÇAGE D'OREILLES

NOS CONSEILS D'EXPERTS

Il est déconseillé de passer plus de 24h sans porter de boucles d'oreilles pendant les 6 mois suivant le perçage, afin d'éviter que les trous ne se rebouchent.

Gardez la zone sèche et propre, surtout après avoir pratiqué une activité sportive ou une séance de natation. Les bactéries prospèrent dans les milieux humides et peuvent causer de sérieuses infections.

Nettoyez et séchez immédiatement après usage de shampoing ou autres produits capillaires et parfum.

Gardez vos cheveux loin des oreilles autant que possible.

Faites attention lorsque vous retirez vos vêtements, vous brossez les cheveux ou lorsque vous pratiquez un sport ou un jeu.

AVERTISSEMENT.

Si un malaise, une douleur, une rougeur ou une inflammation persiste plus de 24 heures après le perçage; retirez immédiatement les prothèses, continuez à nettoyer le lobe de l'oreille avec de l'antiseptique et consultez rapidement un médecin.





Histoire d'Or

Votre histoire en bijoux

Histoiredor.com

Click & collect en 2h offert

Retrouvez-nous sur



et partagez votre expérience
de perçage d'oreille avec

#monhistoiredor

Voir conditions en magasin. Histoire d'or, une enseigne du groupe THOM – RCS Paris 379587900 – Siège social 55 rue d'Amsterdam 75 008 Paris – Nos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous renseigner sur nos services et garanties. Pour toute question vous pouvez contacter le service client : sc@thomeurope.com. – Ne pas jeter sur la voie publique.